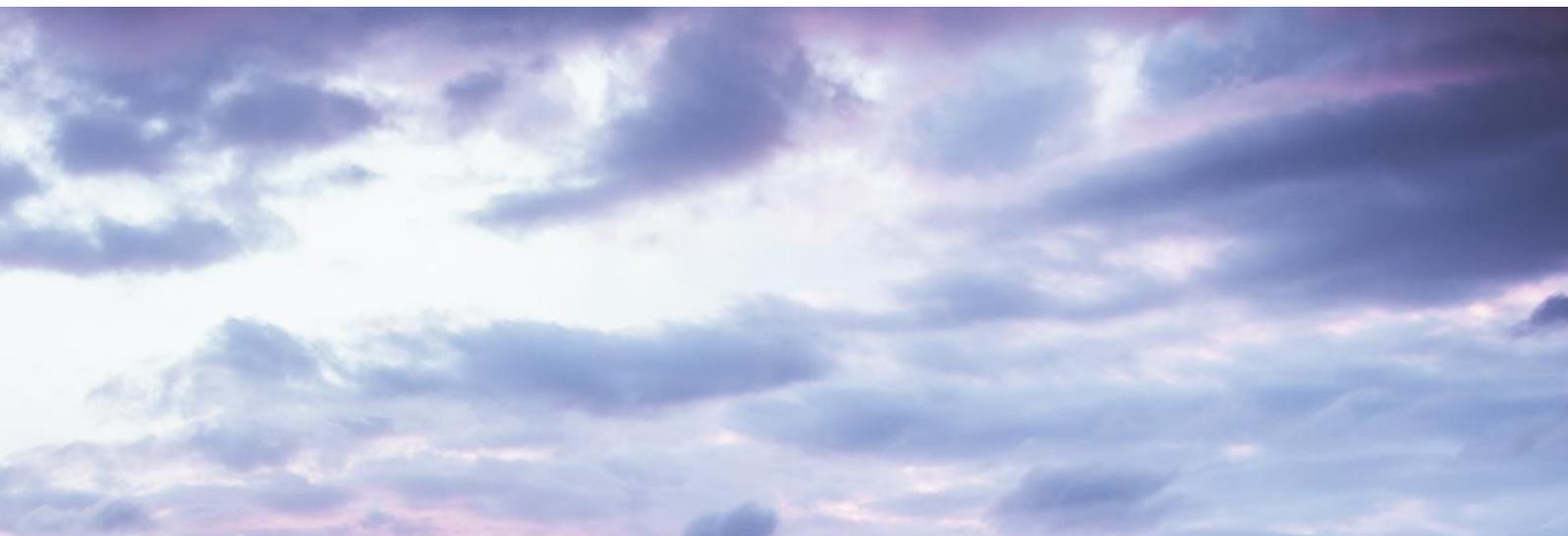




Observatoire National de la Précarité Énergétique



Rapport d'activité de l'ONPE 2020

Janvier 2021

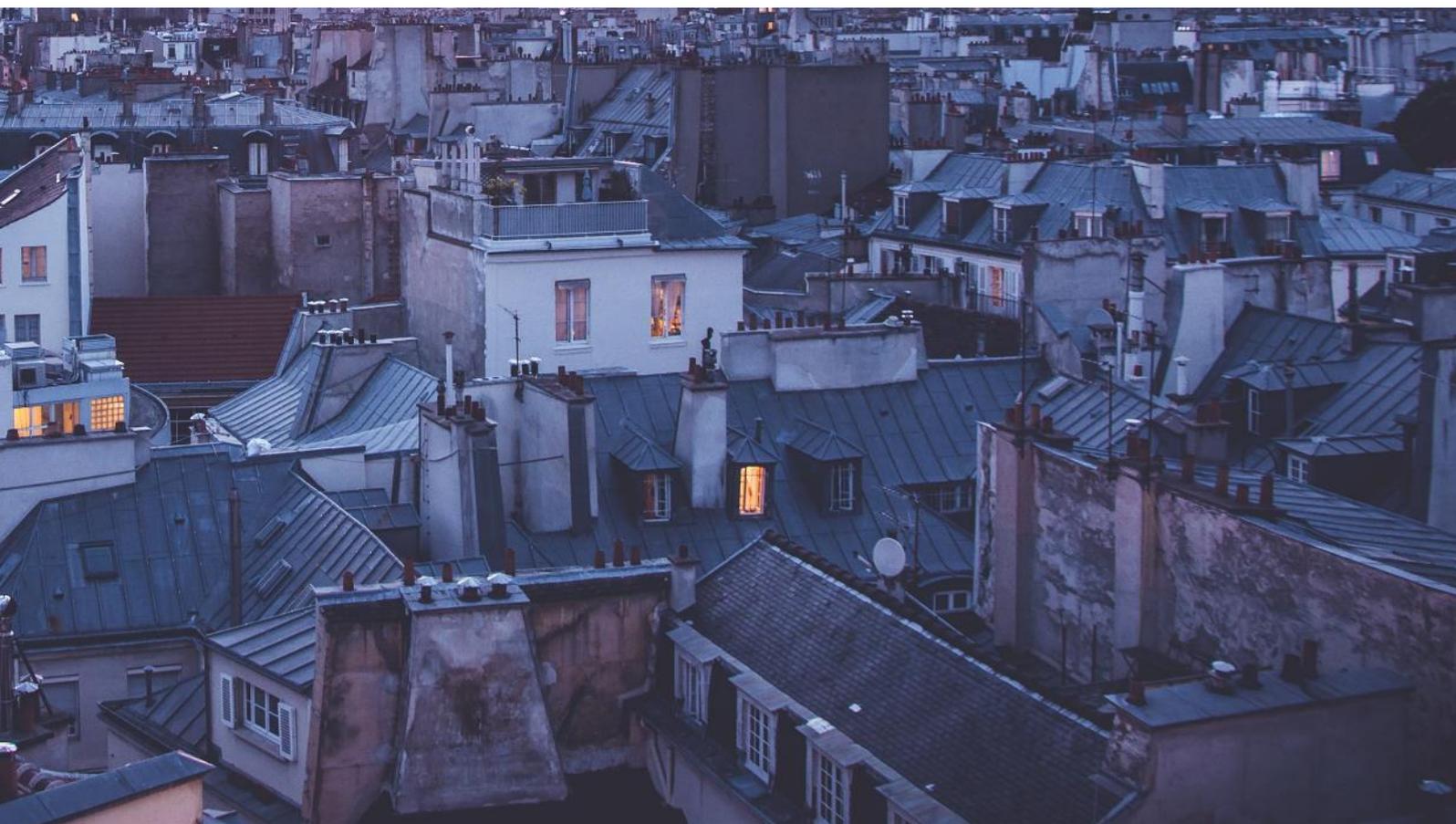


Table des matières

I.	Les missions de l'ONPE	3
II.	Le fonctionnement de l'ONPE	4
1.	La gouvernance	4
1.	<i>Le Comité Stratégique</i>	5
2.	<i>Le Comité des Partenaires</i>	5
3.	<i>Les Groupes de Travail</i>	7
4.	<i>Le secrétariat</i>	7
2.	Le budget de l'ONPE	8
III.	Les réalisations de l'ONPE en 2020, et perspectives 2021	9
1.	Tableau de bord de l'ONPE, et chiffres clés	9
2.	Études et enquêtes	10
1.	<i>Ouvrage thématique « la précarité énergétique au quotidien »</i>	10
2.	<i>Enquête longitudinale auprès d'une cohorte de ménages</i>	11
3.	<i>Étude rétrospective et prospective de la précarité énergétique</i>	12
4.	<i>Etude « Bonnes pratiques et mesures contre la précarité énergétique en Europe »</i>	13
5.	<i>« Qui sont les ménages en précarité énergétique ? » : trois études quantitatives</i>	14
3.	Outils opérationnels	15
1.	<i>18 fiches sur les dispositifs financiers de lutte contre la précarité énergétique</i>	15
2.	<i>Outil cartographique GÉODIP™</i>	16
4.	Communication	17
1.	<i>Préparation du colloque 2021 de l'ONPE</i>	17
2.	<i>Communiqué de presse</i>	17
3.	<i>Interventions pour promouvoir les travaux de l'ONPE</i>	17
4.	<i>Rencontres avec des partenaires européens</i>	19
5.	<i>Site web</i>	20
6.	<i>Wikipedia</i>	22
7.	<i>Logo et charte graphique</i>	22
8.	<i>Newsletter trimestrielle interne</i>	23
IV.	Annexes	24
1.	Suivi des rencontres des instances en 2020	24
2.	Articles mis en ligne en 2020	25
3.	Réalisations majeures antérieures	25
4.	Guides d'entretien de l'enquête longitudinale	26

I. Les missions de l'ONPE

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) est un outil d'observation et un instrument d'analyse des politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique au service des acteurs nationaux et territoriaux. Il a été créé le 1er mars 2011 dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, simultanément à l'officialisation de la définition du phénomène.

« Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat »

L'objectif de cet outil d'observation et d'analyse des politiques de lutte contre la précarité énergétique est de disposer d'une connaissance fiable et partagée du phénomène en France, dans le secteur de l'habitat en priorité, et de la mobilité.

Aussi, la mise en commun et en perspective des informations existantes constitue l'axe prioritaire de l'observatoire. Le recueil et le recoupement de données significatives doivent permettre une meilleure connaissance du phénomène et un suivi des aides à destination des ménages en situation de précarité énergétique. Les missions principales de l'ONPE sont les suivantes :

- ***L'observation de la précarité énergétique et l'analyse des politiques publiques associées.*** L'ONPE a pour objectif principal la mise en commun et le traitement des informations existantes sur la précarité énergétique. Il cherche à mettre en perspective et à produire des données fiables, cohérentes et comparables aussi bien sur le phénomène de la précarité énergétique que sur les dispositifs et les aides financières qui visent à le prévenir et à en limiter l'ampleur.
- ***La contribution à l'animation du débat de la précarité énergétique.*** Lieu d'échanges entre les parties prenantes, l'ONPE contribue à l'animation du débat national sur la précarité énergétique, et peut à ce titre être force de proposition.
- ***La valorisation et diffusion des travaux sur le phénomène.*** L'ONPE valorise les résultats issus de ses travaux notamment grâce à son site internet, ses publications, son tableau de bord et aux manifestations qu'il organise.

II. Le fonctionnement de l'ONPE

1. La gouvernance

La Présidence de l'Observatoire est assurée par le Président de l'ADEME, Arnaud Leroy.

La première période de travaux (2012-2015) a permis de rassembler acteurs publics et privés d'horizons différents, signataires de la [1ère convention de partenariat \(2012-2015\)](#), et de réaliser plusieurs études, valorisées notamment lors du [1er colloque national de l'ONPE, organisé à Paris en 2014](#). Parmi les apports de cette première phase, les membres de l'ONPE ont participé à définir, caractériser et quantifier le phénomène de précarité énergétique à l'aide d'un panier d'indicateurs présentés au [Colloque national de 2016](#). Ce colloque a également permis de faire le point et d'échanger sur les impacts de dispositifs incitatifs dédiés à la lutte contre la précarité énergétique mis en place par les pouvoirs publics et les opérateurs, sur la connaissance des conséquences sanitaires, économiques et sociales de la précarité énergétique ainsi que sur la question de la mobilité des personnes en situation de précarité énergétique.

La seconde période de 2016 - 2019 a favorisé la poursuite de ces travaux, leur extension à des analyses plus ciblées et thématiques et l'élargissement du partenariat de l'ONPE ([convention de partenariat 2016-2019](#)). Les travaux ont notamment visé à observer la variation du phénomène par un nouvel indicateur modélisé, de mesurer l'impact des principaux dispositifs sur les ménages en précarité énergétique, de les identifier par secteur d'habitat (public et privé) et par territoire (territoires ultra-marins), d'approfondir la connaissance des ménages concernés par une enquête sociologique auprès de 30 personnes vulnérables, de répertorier l'ensemble des dispositifs préventifs et curatifs, d'animer le débat public et de valoriser les avancées en matière de recherche et d'études lors du [Colloque national de 2018](#).

L'ONPE poursuit sa troisième phase de travaux suite à la signature de la [convention de partenariat 2019-2022](#) ainsi que de la [charte d'engagement](#) qui lie les 29 partenaires nationaux (Agences publiques, services des Ministères, entreprises privées, fédérations nationales, associations et ONG) autour de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique. Pour s'assurer d'une meilleure valorisation des travaux, l'ONPE lance cette année un GT Communication en charge de la diffusion des livrables et du montage du 4ème colloque de l'ONPE. Pour répondre aux sollicitations des partenaires européens, un GT Europe a également été lancé. Parmi les projets de cette 3ème période, l'ONPE souhaite aussi mettre à disposition des territoires un outil de géolocalisation de la précarité et de la vulnérabilité énergétique en fin d'année 2020.

1. Le Comité Stratégique

Le [comité stratégique](#) définit les orientations stratégiques, valide le programme de travail et le budget, veille au respect des engagements et conventions, valide l'entrée ou l'exclusion des membres. En 2020, il est composé de :

- Agence de la Transition écologique (ADEME)
- Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- Electricité de France (EdF)
- ENEDIS
- ENGIE
- Gaz Réseau Distribution France (GrDF)
- La Poste
- Ministère de la Transition écologique
- Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales représentés par leurs directions : Direction Générale Energie Climat (DGEC), Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), Direction de l'Habitat Urbanisme et Paysage (DHUP),
- Total

2. Le Comité des Partenaires

Le [comité des partenaires, présidé par Arnaud Leroy, co-élabore des cahiers des charges, participe au choix des prestataires](#), suit et participe à l'avancée des travaux et les valorise sur ses propres outils de diffusion. Il élabore également des propositions d'études à mener, des notes, avis et recommandations. Il se réunit une fois par an en plénière, et à plusieurs reprises dans l'année en groupes de travail thématiques (GT) pour assurer le suivi des différents livrables.

Les membres du Comité Stratégique sont de fait, membres du **Comité des Partenaires** de l'ONPE. En 2020, le comité des partenaires était composé des 29 partenaires suivants :

- Agence de la Transition écologique (ADEME)
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- AMORCE
- Association Nationale des Compagnons Bâisseurs (ANCB)
- Association Nationale de l'Information pour le Logement (ANIL)
- Réseau pour la Transition Energétique (CLER)
- Electricité de France (EdF)
- ENEDIS
- ENGIE

- Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)
- Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés (FAP)
- Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat (FLAME)
- Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
- Gaz Réseau Distribution France (GrDF)
- La Poste
- Laboratoire de Mobilité Inclusive (LMI)
- Le Médiateur national de l'énergie
- Ministère de la Transition Ecologique, et Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales représentés par leurs directions : Direction Générale Energie Climat (DGEC), Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), Direction de l'Habitat Urbanisme et Paysage (DHUP),
- Plan Bâtiment Durable
- Réseau des Acteurs contre la Pauvreté et la Précarité Énergétique dans le Logement (RAPPEL)
- Réseau des Agences Régionales de l'Énergie (RARE)
- Secours Catholique – Caritas France
- Fédération SOLIHA
- Total
- Union Nationale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS)
- Union Sociale pour l'Habitat (USH)
- Wimoov

3. Les Groupes de Travail

En 2020, 5 groupes de travail se réunissent régulièrement autour de projets d'études et de manifestations :

Groupes thématiques	Coordination	Objectifs
 GT Données	Isolde Devalière (ADEME) et Olivier Ribon (MTE/SDES)	Assurer le suivi du phénomène en France (aux mailles nationale et départementale) et en Europe et mesurer l'impact des dispositifs nationaux à travers leurs évolutions sur les dix dernières années
 GT Ménages	Isolde Devalière (ADEME)	Assurer des enquêtes ménages et auprès des professionnels afin d'éclairer le phénomène de la précarité énergétique par une approche sociologique
 GT Diagnostic Territorial	Pierre Taillant (ADEME)	Piloter la création et la diffusion d'un outil de cartographie de la précarité (habitat / logement) à destination des collectivités territoriales et des acteurs locaux
 GT Europe	Didier Bosseboeuf (ADEME)	Valoriser les expertises et les bonnes pratiques européennes de lutte contre la précarité énergétique
 GT Communication	Isolde Devalière et Maud Trutta / Daniela Holvoet (ADEME)	Organiser et assurer la communication de l'ONPE et la valorisation des travaux (diffusion des livrables, organisation du colloque...)

4. Le secrétariat

Le secrétariat de l'ONPE est assuré par la cheffe de projet Précarité énergétique de l'ADEME et son équipe projet. Elle a pour missions de proposer et valider les cahiers des charges, lancer les appels d'offres, choisir les prestataires et s'assurer de la bonne exécution de leurs livrables, préparer les réunions de travail, produire les comptes rendus, suivre l'avancée des livrables et des actions de communication, rapporter ces travaux auprès du Comité Stratégique et du Comité des Partenaires, piloter le rapport annuel, assurer l'organisation et l'animation du colloque annuel, assurer le suivi et la gestion budgétaire ainsi que le calendrier.

2. Le budget de l'ONPE

L'ONPE fonctionne sur cette convention triennale (2019-2022) avec un budget de 932 000 € qui lui permet de financer des études auprès de différents prestataires (11 contrats signés entre septembre 2019 au janvier 2021) et le futur colloque de l'ONPE.

III. Les réalisations de l'ONPE en 2020, et perspectives 2021

Ce chapitre présente les principales réalisations de l'ONPE pour l'année 2020, et les perspectives 2021. Il est complété par l'annexe « IV.3 Réalisations majeures antérieures » rappelant les productions majeures antérieures.

1. Tableau de bord de l'ONPE, et chiffres clés

Le tableau de bord, édité semestriellement par l'ONPE, synthétise les principales données existantes en matière de précarité énergétique. Elles sont articulées autour de quatre objectifs :

- Quantifier l'ampleur du sujet (« les indicateurs de quantification »),
- Comprendre l'environnement et les effets de la précarité énergétique (« les indicateurs de contexte »),
- Faire état des difficultés concrètes des ménages (« les indicateurs de difficultés des ménages à payer les factures »),
- Dresser un bilan des principaux dispositifs de lutte contre le phénomène (« les indicateurs de suivi des dispositifs financiers nationaux »).

Les données présentées sont les données disponibles les plus récentes à la date de publication du document.

Les tableaux de bord publiés en 2020 ([1^{er} semestre](#), [2^d semestre](#)) ont fait l'objet d'améliorations notables :

- Si l'effet de la crise sanitaire liée à la COVID 19 ne sont pas encore visibles dans les chiffres présentés, plusieurs ressentis, et premiers éléments ont été intégrés dans des « encadrés COVID-19 » au fil du document.
- Plusieurs nouvelles données ont été intégrées :
 - o L'évolution du pouvoir d'achat
 - o Une illustration de la mobilité des ménages en précarité énergétique
 - o La comparaison de l'évolution des prix des énergies, en comparaison avec celle du RMI/RSA
 - o Une comparaison, pour plusieurs indicateurs, de la situation de la France avec ses homologues européens
 - o La prise en compte de la nouvelle aide MaPrimeRénov'

- L'amélioration de la présentation des programmes CEE précarité énergétique en lien avec le logement.
- Ajout d'un glossaire

Les chiffres clés ([1^{er} semestre](#), [2^d semestre](#)) sont un extrait du tableau de bord. Ils synthétisent les principales données à retenir, et ont été conçus à destination des journalistes, lecteurs pressés...

COUVERTURE DU TABLEAU DE BORD (2^{EME} SEMESTRE), ET CHIFFRES CLES (2^{EME} SEMESTRE)



2. Études et enquêtes

1. Ouvrage thématique « la précarité énergétique au quotidien »

L'[ouvrage](#) est issu du corpus des [30 portraits](#) de ménages en précarité énergétique réalisés en 2019.

L'ouvrage a pour but de valoriser les portraits, qui illustrent le vécu des familles, leurs pratiques, leurs stratégies, pour faciliter l'appropriation du matériau par les professionnels, améliorer leur compréhension du phénomène, ses conséquences, et in fine améliorer leur accompagnement auprès des ménages. Le document est conçu de manière à rendre le lecteur acteur de son apprentissage, via l'interactivité proposée, et la mise à disposition de nombreuses ressources connexes (photothèque, verbatims, bibliographie...).



L'ouvrage est organisé autour de 10 thématiques, elles-mêmes regroupées en 3 familles :

- Les causes de la précarité énergétique
 - Thématique 1 : De faibles revenus
 - Thématique 2 : Des personnes fragiles
 - Thématique 3 : Un bâti et des équipements défectueux
- Les conséquences de la précarité énergétique
 - Thématique 4 : Des factures qui s'accumulent
 - Thématique 5 : Des logements qui se dégradent
 - Thématique 6 : Une santé menacée

- Les actions
 - o Thématique 7 : Le « système D » des ménages
 - o Thématique 8 : À propos des dispositifs
 - o Thématique 9 : À propos des propriétaires bailleurs
 - o Thématique 10 : À propos des fournisseurs d'énergie

L'ouvrage est édité en deux formats :

- **Numérique** : il est diffusé sur le site web de l'ONPE (64 pages)
- **Papier (sous embargo)** : il existe en version pdf également, pour être diffusé numériquement. Il peut être imprimé (28 pages) ; 200 exemplaires seront disponibles pour le colloque de l'ONPE.

EXTRAIT DE LA VERSION PAPIER DE L'OUVRAGE THEMATIQUE « LA PRECARITE ENERGETIQUE AU QUOTIDIEN – EXTRAITS CHOISIS »



2. Enquête longitudinale auprès d'une cohorte de ménages

L'ONPE a lancé en septembre 2020 une enquête ménages longitudinale, pour compléter à l'enquête « [Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique – enquête auprès de 30 ménages](#) » réalisée en 2018, et recueillir des données précises sur une durée de 12 mois auprès de 30 ménages.

Les objectifs du suivi longitudinal sont :

- **Appréhender en acte la construction des trajectoires des ménages** : saisir les incertitudes, les arbitrages, les raisonnements, les décisions, les stratégies, les bifurcations ;
- **Mieux cerner les conditions d'engagement des ménages** dans la résolution de leurs problèmes (amélioration de l'habitat, demandes d'aides financières, d'une médiation, réforme des pratiques...) et d'identifier les freins, leviers, conditions de réussite et d'échec ;
- **Apprécier les répercussions des dispositifs d'aide** sur le confort, la santé, l'insertion sociale, la situation économique...

La réalisation de cette enquête est prévue en trois grandes périodes :

Période	Dates	Principales étapes
1 – Développement des outils et initiation du suivi des ménages	09/2020 - 04/2021	Lancement de l'étude, 1 ^e contact ménage (visite à domicile), 2 ^e contact ménage (mail ou SMS, puis éventuellement par téléphone), échange(s) avec les accompagnant Rédaction du rapport intermédiaire
2 – Suivi des ménages	06/2021 - 09/2021	3 ^e contact ménage (entretien téléphonique), 4 ^e contact ménage (mail ou SMS, puis éventuellement par téléphone), échange(s) avec les accompagnant Rédaction du rapport intermédiaire
3- Finalisation et restitution des résultats	11/2021 - 06/2022	5 ^e contact (visite à domicile) Rédaction du rapport final, et valorisation des travaux (colloque, forum...).

En décembre 2020, la cohorte est finalisée. Elle est constituée de 30 ménages, pour un suivi effectif d'au moins 20 ménages suivis et non suivis par les dispositifs existants. Les critères de sélection des ménages sont les suivants : composition du ménages, statut d'occupation, nature du territoire, rapport aux dispositifs d'aide (« invisibles », repéré, aidé), type de problèmes rencontrés (bâti dégradé, équipements énergivores, pratiques d'usage, rupture familiale, accident de vie...).

Le guides d'entretien et de visite sont accessibles en IV.4 Guides d'entretien de l'enquête longitudinale.

3. Étude rétrospective et prospective de la précarité énergétique

L'étude « 2010 - 2020 : 10 ans après le Grenelle de l'Environnement, analyse rétrospective et prospective de l'efficacité et de l'efficience des instruments de lutte contre la précarité énergétique en France » a été lancée à l'automne 2020. Elle vise à analyser la décennie en portant un regard analytique sur les différentes lois, mesures et instruments d'intervention qui ont constitué le cadre et les moyens de lutte contre la précarité énergétique au niveau national. Comment la précarité énergétique a-t-elle été considérée, traitée, prise en compte dans les textes de lois ? Comment les pouvoirs publics sont-ils passés d'un seul traitement curatif et palliatif à une préoccupation environnementale et socio-technique ? Ces instruments sont-ils adaptés à l'ampleur et l'évolution du phénomène ? Comment en améliorer l'efficacité, la couverture, l'opérationnalité, les résultats au regard des objectifs fixés ?

La mission actuellement en cours comporte trois phases :

- Panorama de l'environnement réglementaire de la précarité énergétique : analyse de 25 textes officiels (lois, programmation, décret...), et 46 dispositifs (aide à l'énergie, aide à la pierre, aide à la personne), entretiens téléphoniques/
- Analyse des facteurs d'évolution de la précarité énergétique et de l'impact des dispositifs mis en place : étude de 6 programmes de lutte contre la précarité énergétique, analyse des facteurs de contexte...
- Elaboration de recommandations et de scénarios prospectifs

Elle sera finalisée à la fin du premier semestre 2021.

4. Étude « Bonnes pratiques et mesures contre la précarité énergétique en Europe »

L'étude des bonnes pratiques sur les politiques et mesures sur la précarité énergétique en Europe a été initiée à l'automne 2020. Elle a pour objectif d'éditer une brochure, évolutive, présentant les bonnes pratiques de politiques nationales et locales mises en œuvre en Europe pour lutter contre la précarité.

La brochure initiale sera constituée :

- D'une pochette designée aux couleurs de l'ONPE, munie de rabats permettant le stockage des fiches
- De 10 fiches pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Italie, Roumanie, Royaume-Uni), chacune structurée en 4 pages :
 - o 1. Contexte et gouvernance : le pays a-t-il une définition officielle de la précarité énergétique ? Existe-t-il un organe d'observation ou de pilotage de la politique de lutte contre la précarité énergétique ?
 - o 2. Statistiques, indicateurs de précarité énergétique : pour chaque pays, les mêmes indicateurs (tirés d'Eurostat) seront étudiés, de manière à comparer les différentes situations nationales entre elles.
 - o 3. Les politiques nationales : il s'agit de mettre en lumière les principales politiques de lutte contre la précarité énergétique (aide à la pierre, aide à l'énergie ou aide à la personne) existant à l'échelle nationale.
 - o 4. Les politiques locales : cette page permet de réaliser 6 mini-focus sur des aides locales de lutte contre la précarité énergétique. Ces politiques sont sélectionnées pour leur caractère innovant et leur efficacité, de manière à pouvoir illustrer les différents moyens de lutte contre le phénomène.

EXTRAIT DE LA VERSION (PROVISOIRE) DE LA FICHE FRANCE



- Une fiche Europe présentant l'observatoire européen, les principales dispositions sur la précarité énergétique mentionnées dans les directives européennes et des références sur des programmes européens
- Des fiches autonomes (dont le contenu précis reste à définir) : édito, glossaire...
- Une annexe documentaire sera constituée, pour rassembler les références des sources des contenus.

La brochure, dont la finalisation est prévue pour le premier semestre 2021, sera éditée au format numérique ; une impression est également prévue en vue de la diffusion du document (au colloque de l'ONPE, aux partenaires de l'ONPE...).

5. « Qui sont les ménages en précarité énergétique ? » : trois études quantitatives

Réalisées en 2019, ces études ont été diffusées en 2020 par l'ONPE, au fil de l'actualité.

Ces analyses thématiques permettent de caractériser les ménages en situation de précarité énergétique, du point de vue socio-économique, et en lien avec le type de logement qu'ils habitent.

Ces trois rapports sont intitulés :

- **Qui sont les ménages en précarité énergétique dans les copropriétés ?** ([rapport](#), [synthèse](#))
- **Qui sont les ménages locataires du parc privé en précarité énergétique ?** ([rapport](#), [synthèse](#))
- **Qui sont les ménages en précarité énergétique dans le parc social ?** ([rapport](#), [synthèse](#))

Ces livrables sont construits sur la même structure, de manière à pouvoir comparer les résultats quantitatifs. Une première partie détaille la méthodologie utilisée, tant pour la quantification du phénomène à partir de l'enquête nationale logement (ENL), que pour l'étude bibliographique réalisée. La deuxième partie présente le contexte général de la cible étudiée : globalement, quelle proportion de ménages au sein de la cible sont en situation de précarité énergétique ? Comment se situe cette proportion par rapport aux 2 autres cibles des études thématiques ? Quelles sont les grandes spécificités de la cible étudiée ? Enfin, la troisième partie présente les résultats de l'étude, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Ces études ont fait l'objet de campagne de mailing auprès de 2 500 personnes :

- Le 6 octobre 2020 : les études locataires des parc privé et social en précarité énergétique ;
- Le 12 octobre 2020 : l'étude sur la précarité énergétique dans les copropriétés. Par ailleurs, cette publication a fait l'objet d'[un billet](#) sur la newsroom de l'ADEME, et d'une diffusion sur les réseaux sociaux de l'ADEME ([tweet](#) et le [post linkedin](#)).

3. Outils opérationnels

1. 18 fiches sur les dispositifs financiers de lutte contre la précarité énergétique

Pour se doter d'une connaissance fine des dispositifs d'aides financières qui contribuent à prévenir ou enrayer la précarité énergétique, l'ONPE publie, depuis 2017, un descriptif détaillé et synthétique des aides existantes.

[En 2020, 18 aides constituent le corpus étudié :](#)

- Le fonds de solidarité logement (FSL) des Conseils Départementaux
- Les aides au paiement des factures des CAF, MSA et caisses de retraite
- Les aides financières des associations caritatives
- Les aides à l'auto-réhabilitation accompagnée de l'ANAH
- Le Prêt à l'amélioration de l'habitat de CAF et MSA
- Le micro-crédit habitat de la Caisses d'Épargne
- Les aides des centres communaux et intercommunaux d'actions sociales (CCAS/CIAS)
- MaPrimeRénov' de l'ANAH
- Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH
- Aide aux travaux des caisses de retraite et complémentaires retraite
- Les aides aux travaux Procivis
- Les subventions et prêts d'Action Logement
- Le programme Toits d'Abord de la Fondation Abbé Pierre
- L'Eco Prêt à Taux Zéro des Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires
- Le Crédit d'Impôt à la Transition Energétique du Ministère de la Transition Ecologique
- Les prêts des énergéticiens
- Les primes Coup de pouce
- Le Chèque Energie du Ministère de la Transition Ecologique

Ces fiches sont actualisées au gré des évolutions des dispositifs.

Deux nouveautés majeures cette année à leur propos :

- **La création d'un sommaire interactif**, qui facilite la compréhension des fiches (classement par type d'aides : aide à la personne, aide à la pierre et aide à l'énergie ; et par cible concernée : propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, et locataires) et leur consultation des fiches.
- La création d'un **[tableau récapitulatif](#) des cumuls possibles entre dispositifs.**

À GAUCHE, SOMMAIRE INTERACTIF ; À DROITE, TABLEAU DES CUMULS POSSIBLES ENTRE DISPOSITIFS

		Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Locataires
Aides à la personne	1. Le Fonds de Solidarité Logement des conseils départementaux	✓		✓
	2. Les aides au paiement des factures des CAF, MSA et caisses de retraite	✓		✓
	3. Les aides financières des associations caritatives	✓		✓
	4. Les aides à l'auto-réhabilitation accompagnée de l'Anah	✓		✓
Aides à la pierre et la personne	5. Le Prêt à l'amélioration de l'habitat des CAF et MSA	✓		✓
	6. Le micro-crédit habitat de la Caisse d'Épargne	✓		✓
	7. Les aides des centres communaux et intercommunaux d'action sociale	✓		✓
	8. Ma PrimeRenov' de l'Anah	✓	✓	
Aides à la pierre	9. Habiter Mieux Sérénité de l'Anah	✓	✓	
	10. Les aides aux travaux des caisses de retraite et des complémentaires retraite	✓		✓
	11. Les aides aux travaux du réseau Proclivis	✓		✓
	12. Les subventions et prêts d'action Logement	✓	✓	
Aides à l'énergie	13. Le programme Toit d'Abord de la Fondation Abbé Pierre	✓		✓
	14. L'Éco-Prêt à Taux Zéro des Ministères de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires	✓	✓	
	15. Crédit d'impôt à la Transition Écologique du Ministère de la Transition Écologique	✓		✓
	16. Les prêts des énergéticiens	✓	✓	✓
	17. Les Primes Coup de pouce	✓	✓	✓
	18. Le chèque énergie du Ministère de la Transition Écologique	✓	✓	✓

Le cumul des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique

Pour les mêmes travaux, vous pouvez cumuler plusieurs aides.

Figurez dans le tableau ci-dessous les règles de cumul des aides établies pour les dispositifs nationaux. Les aides acceptées aux échelles territoriales (en particulier les aides à la personne, en plus ou en complément d'aides à la pierre ou à l'énergie) ont des règles plus ou moins spécifiques, notamment en matière de cumul. Reportez-vous aux fiches concernées qui détaillent les principes de cumul possibles pour chaque dispositif.

Pour avoir de nouvelles conditions de cumul, contactez votre conseiller local, Action Logement, SACSAP. Votre municipalité s'adresse aux dispositifs dans les fiches.

	MaPrimeRénov'	CITE	Eco-PTZ	Aides Anah	Aides collectives locales	Aides Action Logement	Aides SACSAP	Primes Coup de pouce	Chèque Énergie
MaPrimeRénov'		X	✓	X	✓	✓	X	✓	✓
CITE	X		✓	X	✓	✓	X	✓	✓
Eco-PTZ	✓	✓		✓	✓	✓	X	✓	✓
Aides Anah	X	X	✓		✓	✓	✓	X	✓
Aides collectives locales	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Aides Action Logement	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Aides SACSAP	X	X	X	✓	✓	✓		X	✓
Primes Coup de pouce	✓	✓	✓	X	✓	✓	X		✓
Chèque Énergie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

* Écarterment de MaPrimeRénov' de façon à ce que le montant cumulé des aides ne dépasse pas 90% des travaux pour les propriétaires très modestes et 70% pour les propriétaires modérés. Source : ADEME et ONPE - Octobre 2020

✓ Aides à la personne
✓ Aides à la pierre et à la personne
X Aides à la pierre
✓ Aides à l'énergie

2. Outil cartographique GÉODIP™

GÉODIP™ (géolocaliser et diagnostiquer la précarité énergétique) est le nouvel outil de cartographie de l'ONPE. Son accès sera gratuit, sur demande et sous licence, avec une priorité donnée aux acteurs territoriaux. GÉODIP™ vise à cartographier, sur six niveaux territoriaux (France, régions, départements, villes, EPCI, IRIS), et exporter les données des indicateurs des indicateurs suivants :



- Nombre de ménages dont le taux d'effort énergétique aux trois premiers déciles (TEE 3D) est supérieur à 8% pour les dépenses d'énergie du logement, d'une part, et 4,5% pour les dépenses de carburant de la voiture d'autre part, et pour les deux postes réunis en excluant les doublons ;
- Nombre de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire (60% du revenu médian) ;
- Nombre de ménages éligibles et bénéficiaires des aides de l'ANAH : Habiter mieux, MaPrimeRenov' (décliné par ressources) ;
- Caractéristiques de la population et des ménages : tranches d'âge, nombre de ménages...
- Caractéristiques des logements : type, surface moyenne et période de construction, nombre de logements par énergie de chauffage.

Une fonctionnalité de GÉODIP™ permettra à l'utilisateur, pour un territoire donné, d'éditer et d'exporter automatiquement un rapport au format PDF réunissant l'ensemble des données des indicateurs et leur cartographie.

Après un travail de recette réalisé en fin d'année 2020 avec la collaboration des membres du GT Diagnostic territorial, l'outil aujourd'hui en cours de finalisation. Sa livraison finale est prévue pour le mois de février 2021.

4. Communication

1. Préparation du colloque 2021 de l'ONPE

Le 4^e colloque de l'ONPE est en cours de préparation.

Il aurait lieu début Novembre 2021 à la Métropole Européenne de Lille. Les modalités d'organisation restent très ouvertes, en raison des questions posées par la crise sanitaire (distance ou présence).

Le programme prévisionnel est en cours de validation par le GT Communication, mais d'ores et déjà il sera question de fêter les 10 ans l'ONPE et de tirer les enseignements des politiques menées depuis la loi sur le Grenelle de l'Environnement pour dessiner des perspectives sur la nouvelle décennie.

2. Communiqué de presse

Le 6 janvier 2020, l'ONPE a publié un communiqué de presse, intitulé « [Observatoire National de la Précarité Énergétique Le nombre de ménages fragilisés augmente](#) ».

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ONPE DIFFUSE LE 6 JANVIER 2020

The image shows three panels of a press release document. The first panel is the title page, the second contains a line graph titled 'La hausse des prix de l'énergie et la limite des dispositifs d'aides', and the third lists partners and contact information.

Panel 1: Title Page

Communiqué de presse
6 janvier 2020

Observatoire National de la Précarité Énergétique
Le nombre de ménages fragilisés augmente

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) publie ce jour les résultats de son tableau de bord 2019 qui révèle que 1,8 million de personnes sont fragilisées par la précarité énergétique, au sens économique, soit une légère hausse par rapport à l'année dernière (1 723 000 personnes). Chaque année, l'ONPE et ses partenaires œuvrent pour quantifier l'ampleur du sujet, comprendre l'environnement et les effets de la précarité énergétique, faire état des difficultés des ménages et identifier les leviers d'action pour lutter efficacement contre ce phénomène. Pour ce faire, l'ONPE s'appuie sur deux indicateurs mesurés à l'aide de données issues d'un indicateur économique basé sur le taux d'effort énergétique* et un indicateur basé sur le ressenti du froid.

La précarité énergétique : un phénomène en hausse

En 2019, ce sont donc près de 7 millions de personnes pauvres et modestes qui sont touchées par la précarité énergétique, au sens économique, en France. Au cours de l'hiver dernier (2018-2019), 15% des ménages français ont souffert d'une sensation de froid chez eux, selon l'indicateur de froid ressenti du médiateur national de l'énergie. Cette situation d'inconfort est due en partie à la hausse des prix de l'énergie. Cette hausse s'explique par des modifications techniques de l'équipement de chauffage (CPE), dans l'installation d'audioclimats (20%) et / ou encore d'une limitation de leur consommation pour des raisons financières (7%).

Ainsi qu'il résulte depuis deux ans, l'indicateur basé sur le taux d'effort énergétique, indique que 11,7% des ménages français sont concernés en 2019. En comparant ce chiffre comparé de la même façon, l'augmentation est plus marquée, avec une hausse de +0,4 point (soit 12,4% en 2019 comparés à 12% en 2017).

L'ONPE souligne que ce phénomène de hausse de la précarité énergétique résulte en partie de l'augmentation des prix de l'énergie et de la fragilité énergétique* comme l'indique le graphique ci-après.

Cette hausse est elle-même en partie due à des températures hivernales plus douces en 2018 qu'en 2017, ce qui réduit les besoins de chauffage entre ces deux années. En outre, les phénomènes de limitation de chauffage pour des raisons économiques participent à limiter cette hausse, tout comme l'amélioration tendancielle des performances énergétiques d'une partie du parc de logements (C2000 - 2019).

* Le taux d'effort énergétique correspond à la part des dépenses totales d'énergie dans le logement qui se traduit par le ratio des dépenses de chauffage, en kWh/m²/an, divisé par le revenu disponible net des ménages.
* Le revenu de CDD est passé de 16,5M en 2017 à 16,4M en 2018.
* <https://www.energie.gouv.fr/actualites/le-taux-d-effort-energetique>
* <https://www.energie.gouv.fr/actualites/le-taux-d-effort-energetique>

Panel 2: Graph

La hausse des prix de l'énergie et la limite des dispositifs d'aides

Prix complets des énergies (en € TTC pour 100 kWh, en € courants)

L'ONPE constate que cette hausse des prix d'énergie a un impact sur le nombre de factures impayées : en 2019, 572 440 ménages ont subi une intervention d'un fournisseur d'énergie (réduction de puissance, suspension de fourniture, violation de contrat) suite aux impayés d'énergie contre 543 874 ménages en 2017, soit une augmentation de 4,2%.

Face à ce constat, les différentes aides financières au paiement de la facture d'énergie ou à la rénovation des logements sont prioritaires pour soutenir les ménages concernés. Ainsi en 2019, 5,7 millions de chèques énergie ont été distribués (soit un budget de 840 millions d'euros), contre 3,9 millions en 2018. En 2018, le Programme « Habiter mieux » de l'État a permis à 62 500 ménages de rénover leur logement (pour un montant total de 527 M€).

En 2017, 123 000 ménages ont bénéficié d'une aide FSL à leurs factures d'énergie impayées (contre 117 000 en 2016).

Les associations caritatives et ONG sont également très sollicitées, à l'instar du Secours Catholique qui a aidé en 2018 près de 1400 personnes à payer leurs factures d'énergie, à hauteur de 1,8 million d'euros par an, ce qui représente le deuxième poste d'aides octroyées après les aides alimentaires.

Même si l'ONPE note l'apparition ces dernières années de programmes innovants et prometteurs financés par les CEE (Certificats d'économie d'énergie) « précarité énergétique » à destination des ménages modestes et très modestes, l'Observatoire souligne la nécessité de renforcer, sur l'ensemble du territoire, la mission d'accompagnement des 3,4 millions de ménages pour qui la facture d'énergie reste trop élevée au regard de leur revenu disponible.

Panel 3: Partners and Contact

Les partenaires de l'ONPE

Partners: EDF, GDF, ENEDIS, TOTAL, LA POSTE, UNICEF, AFD, FACCE, etc.

Pour en savoir plus

- Le tableau de bord 2019 de la précarité énergétique (Chiffres clés) : <https://www.onpe.org/actualites/2020/>
- Les 18 fiches sur les dispositifs d'aides existantes : <https://www.onpe.org/actualites/2020/>

Service de presse ADOME
Tel : 01 56 47 81 20 | e-mail : adome@onpe.org

L'ADOME EN BREF

À l'ADOME - l'Agence de la transition énergétique - nous sommes pleinement engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons nos capacités et nos actions pour garantir un meilleur cadre de vie pour tous. Nos domaines de compétence sont : l'énergie, le climat, l'économie circulaire, le logement, l'innovation, l'efficacité énergétique, la rénovation énergétique, le développement durable, la mobilité, la qualité de l'air, la santé, la culture, la formation, la jeunesse, etc.

L'ADOME est un établissement public créé par la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la transition énergétique et au soutien de l'investissement public, de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la transition énergétique et au soutien de l'investissement public, de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la transition énergétique et au soutien de l'investissement public, de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la transition énergétique et au soutien de l'investissement public.

3. Interventions pour promouvoir les travaux de l'ONPE

Isolde Devalière, Cheffe de projet et en charge du pilotage de l'ONPE a participé à plusieurs manifestations et interviews, pour faire valoir les travaux de l'ONPE :

- https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/lesmalchauffes/il-faut-contraindre-les-proprietaires-pourquoi-la-lutte-contre-la-precarite-energetique-cest-un-vaste-chantier_3804387.html

- 22 novembre 2019, IdealCo. Intervention « [Indicateurs et précarité énergétique, dispositifs et présentation de l'Observatoire National](#) ».
- Article publié le 25/02/2020 "Il faut contraindre les propriétaires" : pourquoi la lutte contre la précarité énergétique reste un vaste chantier
- 13 janvier 2020, Ecole des Mines. Intervention auprès des étudiants en Master spécialisé IGE.
- 15 janvier 2020, séminaire interne IHEST (Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie). Participation à la matinée « la rénovation énergétique des bâtiments : enjeu stratégique de la transition énergétique »
- 3 août 2020, Assemblée Nationale. Audition à la demande de Stéphanie DO, députée de Seine-et-Marne.
- 12 janvier 2021, Assemblée Nationale. Participation à la table ronde consacrée à la précarité énergétique, pour la mission d'information sur la rénovation thermique des logements.

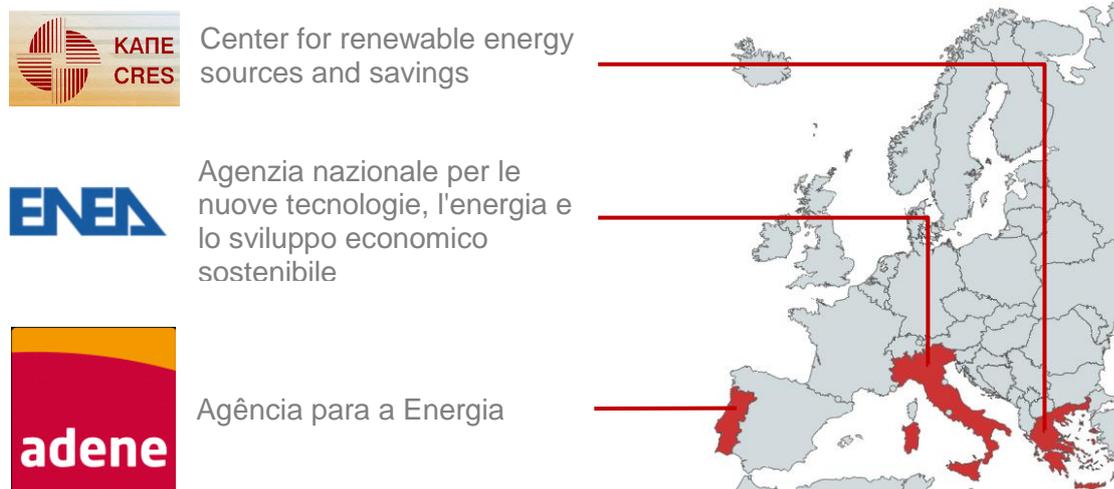
Une manifestation est déjà programmée pour l'année 2021 :

- 18/02/2021, Assises européennes de la transition énergétique. Animation de l'atelier « [Cartographier et analyser la précarité énergétique logement et mobilité avec l'Observatoire national de la précarité](#) ». Assises Européennes de la Transition Energétique. [Atelier inspiration 43](#), (présentation du programme p70)

4. Rencontres avec des partenaires européens

Dans le cadre du GT Europe, plusieurs partenaires européens de l'ADEME sont intervenus pour présenter l'état des connaissances concernant la précarité énergétique, les politiques et mesure de lutte contre le phénomène dans leurs pays respectifs.

CARTE DES INTERVENANTS EUROPEENS CONVIES AU GT EUROPE EN 2020

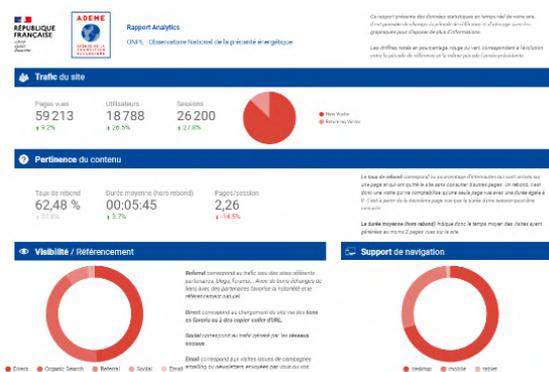


EXTRAIT DES PRESENTATIONS DES PARTENAIRES EUROPEENS AU GT EUROPE



5. Site web

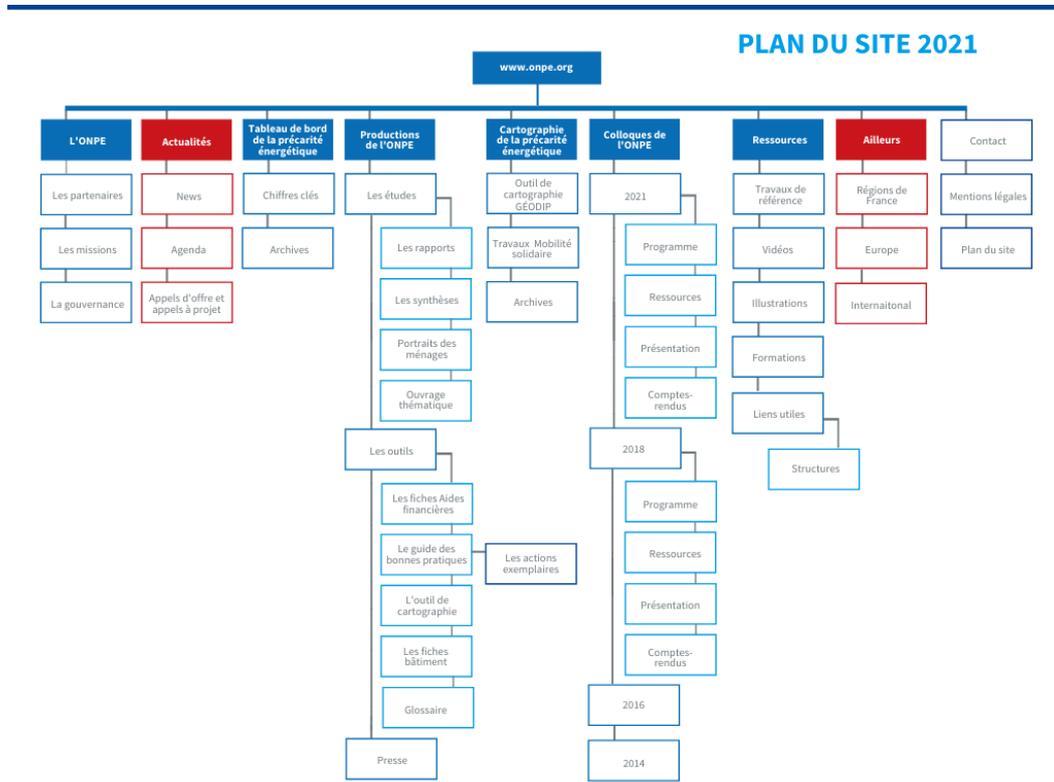
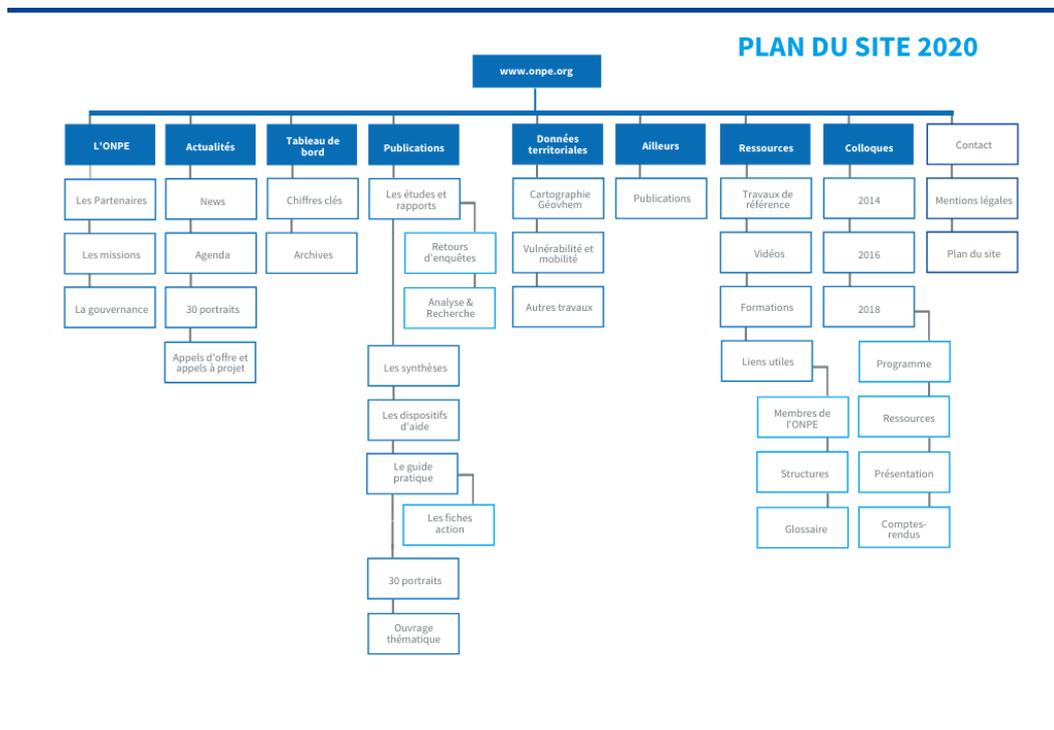
En 2020, les statistiques de fréquentation du site internet pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 indiquent 18 788 utilisateurs et 59 213 pages vues. Ci-dessous la liste des 20 pages les plus vues durant cette période.



1. La page la plus vue est la « *homepage* » c'est-à-dire [/onpe.org/](https://onpe.org/) avec 16021 vues.
2. [/dispositifs daide/tout savoir sur les aides financieres pour prevenir et traiter la precarite](https://onpe.org/dispositifs-daide/tout-savoir-sur-les-aides-financieres-pour-prevenir-et-traiter-la-precarite-energetique) avec 2842 vues.
3. La troisième page [/actualites/news](https://onpe.org/actualites/news) avec 2454 vues.
4. [/documents/rapports de lonpe](https://onpe.org/documents/rapports-de-lonpe) avec 2006 vues
5. [/observatoire national de la precarite energetique](https://onpe.org/observatoire-national-de-la-precarite-energetique) avec 1890 vues
6. [/donnees territoriales/cartographique-geovhem](https://onpe.org/donnees-territoriales/cartographique-geovhem) avec 1721 vues
7. [/tableau de bord](https://onpe.org/tableau-de-bord) avec 1436 vues
8. [/tableau de bord/chiffres clés](https://onpe.org/tableau-de-bord/chiffres-cles) avec 1095 vues
9. [/news/tableau de bord de la precarite energetique 2019](https://onpe.org/news/tableau-de-bord-de-la-precarite-energetique-2019) avec 1055 vues
10. [/30 portraits/les mots de la precarite energetique](https://onpe.org/30-portraits/les-mots-de-la-precarite-energetique) avec 1002 vues
11. [/tableau de bord de lonpe edition 1er semestre 2020](https://onpe.org/tableau-de-bord-de-lonpe-edition-1er-semestre-2020) avec 845 vues
12. [/tout savoir dispositifs prevention precarite energetique](https://onpe.org/tout-savoir-dispositifs-prevention-precarite-energetique) avec 831 vues
13. [/definition pe/definition de la precarite energetique](https://onpe.org/definition-pe/definition-de-la-precarite-energetique) avec 784 vues
14. [/cartographie geovhem/conception et realisation dun logiciel outil analyse et cartographie de la](https://onpe.org/cartographie-geovhem/conception-et-realisation-dun-logiciel-outil-danalyse-et-cartographie-de-la) avec 780 vues
15. [/les fiches action/les 12 actions exemplaires](https://onpe.org/les-fiches-action/les-12-actions-exemplaires) avec 679 vues
16. [/actualites news/covid 19 un second cheque energie exceptionnel propose par linitiative renovons pour](https://onpe.org/actualites-news/covid-19-un-second-cheque-energie-exceptionnel-propose-par-linitiative-renovons-pour) avec 640 vues
17. [/les membres](https://onpe.org/les-membres) avec 605 vues
18. [/chiffres clés 2019/les chiffres clés de la precarite energetique 2019](https://onpe.org/chiffres-cles-2019/les-chiffres-cles-de-la-precarite-energetique-2019) avec 597 vues
19. [/tableau de bord/le tableau de bord 2019](https://onpe.org/tableau-de-bord/le-tableau-de-bord-2019) avec 574 vues
20. [https://onpe.org//la gouvernance de lonpe](https://onpe.org/la-gouvernance-de-lonpe) avec 565 vues
21. [/le guide pratique/le guide pratique](https://onpe.org/le-guide-pratique/le-guide-pratique) avec 519 vues
22. [/definition indicateurs/definition des indicateurs](https://onpe.org/definition-indicateurs/definition-des-indicateurs) avec 517 vues
23. [/donnees territoriales/vulnerabilite-et-mobilite](https://onpe.org/donnees-territoriales/vulnerabilite-et-mobilite) avec 463 vues
24. [/onpe.org//centre-de-ressources/](https://onpe.org/centre-de-ressources/) avec 452 vues
25. [/onpe.org//les publications de lonpe/les syntheses](https://onpe.org/les-publications-de-lonpe/les-syntheses) avec 420 vues

Le site web de l'ONPE, www.onpe.org, est en cours de réorganisation, certaines modifications ont été réalisées sur l'arborescence, les fonctionnalités générales et la visualisation afin d'améliorer l'ergonomie du site web (meilleure visibilité des contenus, facilitation du parcours, de l'utilisation et l'accès aux informations). La nouvelle version du site internet sera disponible en février 2021.

NOUVELLE ARBORESCENCE DU SITE INTERNET



6. Wikipedia

[La page Wikipedia de l'ONPE](#) est en cours d'actualisation.

7. Logo et charte graphique

La charte graphique de l'ONPE a été complétée.

Concernant la partie du logo, les spécifications de la zone de protection autour du logo et la taille minimale d'utilisation permettront une bonne lisibilité lors de son usage sur les différents supports ainsi que sur les publications version digitale et version papier. La typographie de la *baseline* (Observatoire National de la Précarité Énergétique) du logo a été remplacée afin de résoudre un problème lors de l'utilisation du logo en petite taille ou lors de la compression des documents.

Le logo ONPE existe en version couleur, en version noir avec fond blanc en en version blanche. En format PNG et JPG.

LES 3 VERSIONS DU LOGO ADAPTE



Concernant la charte graphique, six couleurs secondaires ont été ajoutées sur la charte d'identité visuelle afin d'élargir les possibilités du design lors de la création de nouveaux supports de communication.

LES COULEURS PRIMAIRES, ET COULEURS SECONDAIRES AJOUTEES LORS DE LA REVISION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

LA GAMME COLORÉE Les couleurs primaires



LA GAMME COLORÉE Les couleurs secondaires



Une police de substitution (Arial) a été ajoutée dans le cas où la police principale (Source Sans Pro) n'est pas disponible.

8. Newsletter trimestrielle interne

En 2020, quatre éditions de la newsletter ont été publiées à destination des partenaires de l'ONPE (Mars, Juin, Septembre, Décembre).

Elle a également fait l'objet d'une nouvelle maquette, permettant d'en améliorer sa lisibilité.

APERÇU DE LA NEWSLETTER INTERNE DE L'ONPE (DECEMBRE 2020)



IV. Annexes

1. Suivi des rencontres des instances en 2020

Ce tableau détaille les réunions organisées pour toutes les instances de l'ONPE, en 2020.

Instances	Dates des réunions	Participants
Comité stratégique	12/02/2020 (annulé) 09/06/2020	ADEME, ANAH, CNLE, EDF, ENEDIS, ENGIE, GrDF, MTE (CGDD/SEVS, SDES), TOTAL <i>Ont également participé : Energies Demain</i>
Comité des partenaires	25/09/2020	ADEME, ANAH, ANCB, ANIL, CLER, EDF, ENEDIS, ENGIE, FAP, FLAME, FNCCR, GrDF, Médiateur national de l'énergie, MTE (CGDD/SEVS, DGEC, DHUP), Plan Bâtiment Durable, RAPPEL, RARE, Secours Catholique, SOLIHA, TOTAL, UNCCAS, USH, WIMOOV <i>Ont également participé : Energies Demain, Terre 21</i>
GT Communication	27/02/2020 07/04/2020 23/06/2020 11/09/2020	ADEME, ANAH, CLER, EDF, ENEDIS, La Poste, Médiateur national de l'énergie, Plan Bâtiment Durable, SOLIHA <i>Ont également participé : Métropole Européenne de Lille, Santé Publique France, NEP TV</i>
GT Diagnostic Territorial	12/02/2020 08/07/2020 20/11/2020	ADEME, Direct Energie, ENEDIS, GRDF, MTE (PUCA), RARE, SOLIHA, TOTAL, UNCCAS, USH, WIMOOV, <i>Ont également participé : Agence MVE, ALEC POLD, AREC, Artelys, AURA EE, EIFER/EDF, MGP, POLD</i>
GT Données	13/03/2020 09/06/2020 06/10/2020 08/12/2020	ADEME, AMORCE, ANAH, ANCB, ANIL, CLER, EDF, ENEDIS, FNCCR, Fondation Abbé Pierre, La Poste, médiateur national de l'énergie, MTE (CGDD/SEVS, SDES, DGEC), Secours Catholique, UNCCAS, Wimoov <i>Ont également participé : Batitrend, Energies Demain</i>
GT Europe	03/04/2020 22/10/2020 17/12/2020	ADEME, ANCB, CLER, EDF, ENEDIS, FLAME <i>Ont également participé : ADENE, CRES, Enerdata, Energies Demain, IEECP</i>
GT Ménages • : Ouvrage multimédia ■ : enquête longitudinale	11/02/2020 • 20/06/2020 • 10/09/2020 ■ 15/09/2020 ■ 06/11/2020 • 19/11/2020 ■ 09/12/2020	ADEME, ANCB, EDF, ENEDIS, Fondation Abbé Pierre, médiateur national de l'énergie, MTE (CGDD/SEVS), RAPPEL, Secours Catholique, Union Sociale pour l'Habitat <i>Ont également participé : Alcyon EIS, ALEC Ardèche, BESCIB, BERG, Croix Rouge Insertion, GDO, Original communication, Réseau éco habitat, Solibri, Terre 21</i>

2. Articles mis en ligne en 2020

Une cinquantaine d'articles a été mis en ligne dans la rubrique [News](#) du site internet. Il s'agit de l'actualité hebdomadaire alimenté par le réseau Rappel, d'informations envoyées par les partenaires (manifestations, publications, lettres mensuelles, communiqués de presse, etc.) et de toute autre information relayée par la cheffe de projet (rapports, rapports d'activité, actualités, thèses, formations, réglementations, etc...).

3. Réalisations majeures antérieures

- **Tableau de bord de la précarité énergétique** ([2015](#), [2016](#), [2017](#), [2018](#), [2019](#)) **et chiffres clés** ([2017](#), [2018](#), [2019](#))
- **Études :**
 - o Identification et qualification des ménages éligibles aux dispositifs nationaux, et mise en regard avec les ménages bénéficiaires (2018) : [rapport](#), [synthèse](#)
 - o [Santé et précarité énergétique](#) (2019)
 - o Prise en compte de la performance énergétique dans la qualification de la décence d'un logement (2019) : [rapport](#), [synthèse](#)
 - o Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique : enquête auprès de 30 ménages : [30 portraits](#) (2019), [Rapport final](#) et [synthèse](#) (2018). Ce travail, ainsi que l'exploration de 12 dispositifs français exemplaires en matière de lutte contre la précarité énergétique ([12 fiches actions](#), 2019), ont permis la publication du [guide « Comment mettre en œuvre des projets de lutte contre la précarité énergétique ? Bonnes pratiques et étapes clés »](#) (2019).
 - o Les méthodes de détection et de traitement des ménages en précarité énergétique par les CCAS (2018) : [rapport](#), [synthèse](#) ; le rapport s'appuie sur [Trois études de cas](#) (2018)
 - o Stratégie de traitement des impayés d'énergie : enquête auprès de 14 ménages (2018) : [rapport](#), [synthèse](#)
 - o 4 fiches techniques « précarité énergétique et bâtiment » (2018) :
 - [Analyse des facteurs de passage à l'acte – travaux énergétiques](#)
 - [Analyse des impacts des réglementations énergétiques sur le budget des ménages](#)
 - [Mesure de l'impact des petits travaux et écogestes dans le budget des ménages](#)
 - [Analyse des décisions collectives en logement collectif privé](#)

- Revue bibliographique « conséquences, usages et coûts induits par la précarité énergétique » (2017) : [rapport](#), [synthèse](#)
- La précarité énergétique à la lumière de l'Enquête Nationale Logement 2013 (2016) : [rapport](#), [synthèse](#)
- [Les indicateurs de la précarité énergétique et l'impact de deux dispositifs nationaux sur le phénomène](#) (2014)
- [Analyse de la précarité énergétique à la lumière de l'enquête PHEBUS](#) (2015)
- [Action des fournisseurs d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique](#) (2014)
- [Rapport d'audit sur les tarifs sociaux des énergies](#) (2013)
- **Rapports annuels** ([2014](#), [2016 – 2019](#))
- **Colloques** :
 - [Colloque 2014](#) : Comprendre pour combattre la précarité énergétique
 - [Colloque 2016](#) (synthèse multimédia) : Précarité énergétique : comment la combattre ? Mobiliser, prévenir, agir
 - [Colloque 2018](#) (synthèse multimédia) : Précarité énergétique et territoires

4. Guides d'entretien de l'enquête longitudinale

Guide d'entretien avec les ménages :

Les caractéristiques sociales des ménages

- Composition du ménage, nombre d'occupants, âge et genre des occupants, liens entre les occupants, niveau de formation et de diplôme
- Situation et parcours professionnel de la personne et des membres du ménage
- Revenus du ménage : montants, constitution, charges
- Impacts de la crise sanitaire (Covid)
- Parcours familial : calendrier des évènements marquants (familiaux, d'emploi, de santé, de revenus, etc.)

Le logement

- Statut d'occupation, conditions d'entrée et/ou d'acquisition
- Environnement du logement, accessibilité, services
- Histoire résidentielle et problèmes éventuels rencontrés dans les différents logements
- Mode d'occupation du logement : occupation des pièces, temps de présence, activités énergivores dans le logement
- Rapport au bailleur ou au gestionnaire
- Entretien du logement, choix des professionnels
- Traitement des problèmes techniques, modes de résolution, bricolage, travaux...
- Facture d'énergie, évolutions, poids budgétaire
- Les atouts/faiblesses du logement, les leviers d'action, les sentiments envers le logement
- Perspectives d'avenir dans le logement (rester, partir, travaux...)

Les usages de l'énergie

- Modes de chauffage et de rafraîchissement, utilisations, gestion des températures de consigne et effective
- Pratiques de cuisson, d'ECS et usage des équipements de froid
- Impacts de la crise sanitaire (Covid)
- Contrats de fourniture d'énergie : les fournisseurs (choix, changements), type de contrat et d'abonnement
- Les consommations et les factures : si possible, les collecter et les analyser avec le ménage
- Sensibilités énergétique et environnementale, valeurs et enjeux identifiés, sources d'informations/formations, pratiques mises en œuvre

Les impacts de la précarité énergétique sur les conditions de vie

- Niveau de confort/inconfort effectif : en hiver, en été
- Stratégies pour faire face aux problèmes : utilisation d'un système de chauffage alternatif, d'un climatiseur/rafraîchisseur ; réduire les consommations, ne plus occuper certaines pièces, quitter le logement, etc.
- Impacts sur la qualité de vie : santé (physique, psychologique), emploi, désocialisation (ne pas recevoir les amis ou la famille), loisirs, alimentation, problèmes éducatifs...
- Sentiments envers la situation : colère, révolte, résignation, culpabilité, etc.

Le rapport aux dispositifs d'aide

- Inventaire des acteurs et des dispositifs sollicités
- Connaissance, modes d'identification des dispositifs d'aide et historique des recours
- Raisons du recours ou du non recours aux dispositifs
- Difficulté/facilité des procédures
- Rapport aux interlocuteurs : capacité d'écoute, compréhension des problèmes, orientation vers les bons intervenants, pertinence des questions posées, etc.

Pour chaque intervention

- Mise en relation : mode de sollicitation, procédure, difficultés/facilité des procédures...
- Réactivité de l'intervention (temps entre la prise de contact et la première intervention, entre les phases de l'intervention)
- Le déroulement des interventions
 - Les modes d'identification des problèmes (utilisation d'outils, expertises...)
 - Les équipements et documents distribués : appropriation, compréhension, usages (utilisés/utiles/efficaces)
 - Conseils : appropriation, compréhension, mise en pratiques
- L'orientation et l'accompagnement vers d'autres dispositifs/structures (OPAH, FSL, etc.) : raisons de l'orientation, pertinence, contenus, modes d'accompagnements et de prise en charge (individualisée/adaptée/suffisante)
- L'accompagnement social : type d'accompagnement et d'aides

- L'intervention sur le bâti : accompagnement, démarches, réalisation de travaux et/ou sollicitation du bailleur, sollicitation artisans... ; financements des travaux et/ou de l'achat équipement (types de financement, répartition des participations, procédures, formes d'accompagnement).
- Le rapport aux intervenants : capacité d'écoute, compréhension des problèmes, disponibilité, sentiments envers les accompagnants...

Les impacts des interventions

- Impacts sur le confort : évolution du ressenti, problèmes résolus, modification des températures, du taux d'humidité, nouveaux équipements, etc.
- Impacts sur la santé : assainissement du logement
- Impacts sur la sociabilité : réceptions au domicile, relations avec le bailleur, l'entourage, etc...
- Impacts sur les pratiques et la sensibilité énergétique : efforts consentis pour réduire les consommations, utilisation du chauffage d'appoint, réappropriation des systèmes de chauffage, régularité du suivi des consommations, modes de suivi...
- Impacts sur le bâti : valorisation, esthétique, aménagements/agencement des lieux de vie...
- Impacts sur les consommations et les factures
- Impacts sur la situation financière du ménage : évolution de la situation budgétaire du ménage, situations d'impayés depuis l'intervention

La satisfaction/avis au sujet des interventions

- Auto évaluation des dispositifs (adapté ? suffisant ? Efficace ? Simple ?...)
- Accessibilité et compréhension de l'information
- Cohérence des interventions et complémentarité entre les dispositifs
- Les suggestions d'amélioration du fonctionnement des dispositifs

Guide de visite du logement

- Présentation / description du logement : aménagements, décoration...
- État (observé et commenté) du logement, niveau et évolution des dégradations, travaux ou bricolages réalisés, utilisation des pièces
- Inventaire des équipements (tous types d'équipements liés à l'énergie) : mode d'acquisition, critères d'achat, ancienneté, état
- Usage des équipements : mode d'utilisation, règles d'usage, répartition et négociation des usages au sein du ménage, entretien
- Gestes et des dispositifs économes